

## Rythmes scolaires: la semaine de quatre jours majoritaire à la rentrée 2018 (AMF)

Paris, 22 nov. 2017 (AFP) -

La semaine de quatre jours devrait être majoritaire à la rentrée 2018 dans les écoles publiques, sous la pression notamment des parents et des enseignants, selon une enquête de l'Association des maires de France (AMF) sur les rythmes scolaires diffusée mercredi.

Suite à la possibilité qui leur est offerte de revenir à la semaine de quatre jours, l'AMF a interrogé les 21.700 communes disposant d'une école publique pour connaître les motivations des élus.

"Outre les 43% des collectivités dont les écoles sont à quatre jours à la rentrée 2017, l'enquête montre que 40% des communes et 45% des intercommunalités ont d'ores et déjà envisagé les quatre jours à la rentrée 2018", écrit l'AMF dans ce document diffusé à l'occasion du 100e congrès des maires.

Les principaux motifs avancés pour le retour aux quatre jours dès la rentrée 2017 sont liés "aux demandes des acteurs": parents (83%), conseils d'école (81%) et enseignants (71%). "La fatigue des enfants" (72%) et le coût des anciennes activités périscolaires (53%) sont également évoqués.

Une écrasante majorité des communes qui continuent d'appliquer la réforme de 2013, et la semaine de quatre jours et demi, juge pour sa part que "la concertation lancée sur la semaine de quatre jours a été trop tardive pour se positionner dès la rentrée 2017".

Le retour aux quatre jours "répond à une forte attente des élus, qui considèrent que la réforme de 2013 n'était pas adaptée aux petites communes" au regard des difficultés d'organisation, note l'association.

Les communes restées à la semaine de quatre jours et demi à la rentrée 2017 déclarent par ailleurs "un coût annuel moyen brut de 208 euros par enfant". Il atteint 220 euros pour les communes de plus de 30.000 habitants et 217 pour les intercommunalités.

Pour les communes repassées aux quatre jours, ce coût moyen s'élève à 210 euros par an et par enfant. A 252 euros pour celles de plus de 10.000 habitants et 240 pour les intercommunalités. Le coût de mise en place d'un accueil le mercredi matin est enfin estimé en moyenne à 148 euros par an et par enfant, cette somme augmentant progressivement avec la taille de la collectivité.

L'enquête de l'AMF a été conduite du 15 septembre au 5 octobre, et plus de 6.500 communes ont répondu aux questions de l'association, "soit un taux de réponse de 30%".

dch/chr/cam

Afp le 22 nov. 17 à 05 00.